

Par ce courrier, Monsieur le Commandant, je vous demande de bien vouloir diligenter au plus vite des investigations au sujet de la réception de ce courrier recommandé et de m'adresser une réponse écrite me précisant que Me WELZER a bien en sa possession, à ce jour, ce courrier du 7 mai 2013 dont un avis de réception non conforme m'est parvenu.

Votre responsabilité, concernant ce document, Monsieur le Commandant, serait très engagée s'il s'avérait plus tard, l'absence de ce courrier dans le dossier « Grégory » et s'il s'avérait que Mme LAROCHE n'ait pas eu accès aux faux actes judiciaires des magistrats s'étant opposés à ses demandes de consultation du dossier en question !

Je vous précise vous adresser ce fax à vous plutôt qu'à Me WELZER pour la raison suivante : il m'a été stipulé par la secrétaire de Me Gérard WELZER, dès mon premier contact téléphonique avec elle, que « je ne devais ni écrire ni téléphoner au cabinet WELZER » ! (sic)

Cette demande n'est, on ne peut plus inquiétante équivoque et douteuse, eu égard aux faits susmentionnés, engageant la responsabilité de cette secrétaire.

Je vous prie d'agir au plus vite, Monsieur le Commandant, et de m'informer rapidement par écrit. Vous avez mon adresse électronique ainsi que mon adresse postale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de mes meilleures salutations,

Laurence GOUDEAU

